

**DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS**

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 4 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU MERCREDI 19 AOUT 2020 A 20H00**

Date de la convocation : 14 août 2020.

L'an deux mil vingt, le dix-neuf août à 20h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire
MM. Fabien VIEILLE-MECET, Laurent CLAUDET, Mme Jennifer BRESSAND, Adjoint
Mmes Pascale FAIGNEZ, Corinne GARNIER, Justine GRENON, Chantal GUIGNARD,
Magalie TROUTET Conseillères municipales

Excusés : M. Mathieu BAUDIN Conseiller municipal
Mme Chantal MARGUIER Conseillère municipale

Secrétaire de séance : Mme Jennifer BRESSAND

Ordre du jour de la séance n° 4 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 3 du 24 juillet 2020

2. Administration générale.

- PLUI : Zones à urbaniser
- Urbanisme : Points divers

4. Questions diverses

- Anniversaire Mme PERNY le 5 septembre 2020 à 16h
- Réception des informations de différentes structures
- Convention Enedis => Mise à disposition à la CFD

Compte-Rendu :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 3 du 24 juillet 2020

Sans commentaire ni opposition, le compte rendu est adopté.

2. Administration générale

- PLUI : Zones à urbaniser

La réflexion porte sur les différents choix possibles selon la réglementation du futur PLUi .

Il est rappelé que le dossier est toujours dans sa phase d'étude au niveau de la CFD, il devra ensuite être soumis aux Personnes Publiques Associées rappelées ci-dessous :

L'avancement de la procédure et la validation du PLUi constituent les prochaines étapes de ce gros dossier.

- Urbanisme : points divers

Le Maire informe des différents dossiers d'urbanisme :

* Un certificat d'urbanisme concernant un lotissement d'une dizaine de pavillons dans la partie nord du village a été refusé car le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui régit l'urbanisme au niveau de la commune ne permet pas la construction d'habitations dans une partie dite « hors périmètre urbanisé ».

* Monsieur Perrin Christophe a fait une demande d'acquisition de la parcelle située entre sa propriété et le terrain de foot. M. Perrin sera contacté pour qu'il précise sa demande.

Les différentes études dans le cadre du futur PLUi détermineront le devenir de cette parcelle communale.

3. Questions diverses

- 90^e anniversaire de Mme PERNY le 5 septembre 2020.

Comme le veut la tradition, la commune a souhaité s'associer à la famille de Madame PERNY Gabrielle qui vient de fêter ses 90 ans. Compte tenu de la crise sanitaire et afin de garantir au mieux les gestes barrière et notamment la règle de la distanciation, les membres de la commission fêtes et cérémonies ont proposé à la famille que ce moment de convivialité se tienne à la salle d'animation le samedi 5 septembre à 16h00.

- Réception des informations de différentes structures

Mme Jennifer BRESSAND, informe le conseil que dorénavant, tous les élus municipaux de l'ensemble des communes concernées recevront les projets de délibérations, ainsi que les comptes rendus de la CFD et des différents syndicats (entre autre le SMCOM et PREVAL).

Ce mode de fonctionnement permet de diffuser les informations à l'ensemble des élus.

Bien entendu, les communes (ou communautés de communes) ont désigné des représentants qui siègent à ces différentes structures. Toutefois les réunions étant publiques, les personnes qui souhaitent y assister peuvent le faire étant entendu qu'elles ne seront pas autorisées à s'exprimer.

- Convention Enedis => Mise à disposition à la CFD

Enedis doit changer un transformateur au niveau de la station de pompage sur un terrain qui appartient à la commune de Bannans.

Etant donné que la compétence eau a été transférée à la communauté de communes, il y a lieu d'établir d'une part une convention entre la commune et la CFD permettant la mise à disposition du terrain à la CFD et d'autre part, une convention entre la CFD et Enedis pour autoriser les travaux.

La séance est levée à 22h30

Le Maire



Les Adjoints



Les Conseillers municipaux

